Pas à pas Z



Les critères à vérifier pour avoir une base d'école opérationnelle

Mise à jour en date du 27/10/07



2°) Tous les élèves admis définitivement doivent av oir un INE.



3°) Les élèves ayant quitté l'école doivent avoir été radiés.



Pas à pas Z



5°) Vous devez vérifier que le calcul des effectifs pour l'école est juste



<u>Rappel</u>: Ne sont comptabilisés par le module 'suivi des effectifs' que les élèves pour lesquels : 1°) la date d'effet de l'admission définitive est antérieure au calcul d'état des effectifs.

2°) l'INE est retourné au moment du calcul de l'état d'effectifs.

3°) la répartition dans les classes est achevée.

Pas à pas Z

6°) <u>La liste électorale de l'école doit être juste</u>			me rante », « tes », « lis reau de v	Menu vert « gestion cou- rante », « édition », « édition de lis- tes », « liste électorale pour le bu- reau de vote ».		
superinter E	ole Elèves	Gestion courante	Edicion	Extraction		
Éditer des liste	s d'élèves	/				
Choix de la liste	Liste électorale du bureau	2	Chercher			
Vérifier qu'il n'y a pas Si ce n'est pas le cas,	de doublon sur cette li voir le pas à pas sur l'i	ste. ntranet : « Supprin	ner un respons	able »	Retour	
Plusieurs responsab	les identiques peuve	nt avoir été saisis	s malencontro	eusement par	le direc-	

Plusieurs responsables identiques peuvent avoir été saisis malencontreusement par le directeur à cause des frères et sœurs déjà présents sur la base. Il est primordial de les supprimer car ils perturbent la liste électorale ainsi que le rattachement des responsables aux élèves.

79 Les dossiers des élèves sont complets

Ce dernier critère n'est pas obligatoire car il ne compromet pas la fonctionnalité de votre base d'école.



Si vous observez le moindre problème, contacter l'assistance abel89@ac-dijon.fr